

Droits de douane de 25 % sur les produits canadiens et augmentation des droits antidumping

Alliance forêt boréale inquiète et très préoccupée pour l'avenir des communautés forestières

Saguenay, le 4 mars 2025 – Alliance forêt boréale (AFB) est très inquiète pour l'industrie forestière et ses communautés devant l'imposition de droits de douane de 25 % sur les produits canadiens par le président des États-Unis, Donald Trump, qui s'ajoutent aux droits (compensateurs et antidumping) de 14,5 % déjà en vigueur sur le bois d'œuvre qui traverse la frontière, droits qui risquent aussi d'augmenter jusqu'à 27 %.

Cette guerre commerciale sans précédent lancée par le président américain place les communautés forestières dans une grande incertitude et une énorme fragilité. Les impacts appréhendés se feront sentir sur l'ensemble de la chaîne de valeur, touchant les revenus des entreprises, les investissements prévus, les travaux en forêt et ultimement la mise à pied de travailleurs. « Nous n'avons pas encore suffisamment d'information pour déterminer quels seront les réels impacts pour l'industrie et les travailleurs mais notre objectif demeure de supporter nos communautés et de nous assurer que les gouvernements soient au rendez-vous. Les deux paliers de gouvernements se doivent d'être à pied d'œuvre pour trouver des solutions afin de permettre au secteur forestier, l'un des piliers de développement pour plusieurs de nos communautés, de résister à cette crise. Que ce soit par des mesures administratives ou par des programmes de liquidité, comme le programme *Frontière* déjà annoncé, ou de soutien aux travailleurs, nos gouvernements doivent supporter ce secteur d'activité essentiel. Il faut surtout que ce soutien soit accessible rapidement et facilement, » affirme le président d'AFB, Yanick Baillargeon.

Hier, la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, madame Maïtée Blanchette Vézina, a annoncé la mise en place d'une cellule de diversification des marchés pour l'exportation des produits forestiers québécois. AFB se réjouit de cette annonce et souhaite que cette initiative apporte très rapidement des solutions concrètes. « Trop souvent nous avons été témoins de la création de comités qui n'ont pas donné de résultats significatifs. Considérant l'importance de la crise qui nous frappe, nous demandons à la ministre qu'elle s'engage à livrer rapidement un plan d'action pour protéger l'économie forestière du Québec afin qu'elle continue à offrir à nos communautés des retombées positives », de conclure M. Baillargeon.

À propos d'AFB

Alliance forêt boréale souhaite rallier et mobiliser tous les acteurs socioéconomiques à sa cause, soit la défense de la foresterie durable, du droit de récolter et de créer de la richesse en mettant en valeur la forêt boréale au bénéfice des communautés forestières. Alliance forêt boréale continue à travailler en partenariat avec tous les acteurs du domaine forestier pour assurer la pérennité et le développement durable des collectivités forestières. Elle met en valeur la forêt comme outil de lutte contre les changements climatiques et encourage l'utilisation du bois comme matériau de construction. L'organisation cherche aussi à développer de façon constante ses connaissances et ses compétences dans le domaine. Pour plus d'information, visitez le www.allianceforetboreale.org.

-30-

Informations : Catherine Potvin

418-630-6316

catherine@zoneorange.ca

Yanick Baillargeon, président

418-671-8272

prefet@mrcdomaineduroy.ca